



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



20117213

01 OCT. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0644 747 419**

Nom

(en entier) : **Aexis Group**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Scailquin 60 B41 - 1210 Saint-Josse-Ten- Noode**

Objet de l'acte : Nomination -Démission -

Extrait du PV de l'assemblée générale dd 28/06/2009

Est nommé à l'unanimité comme commissaire, la société BVBA CERTAM BEDRIJFSREVISOREN, Kortrijkstraat, 145, 8560 Wevelgem ex ultimo représentée par Mde Marlène Lelieur, reviseur d'entreprises, pour une période de 3 ans, prenant fin à l'assemblée annuelle de 2022.

Extrait du PV de l'assemblée générale dd 15/05/2020

L'assemblée, sur proposition du collège de gérance, décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Frank Peeters pour un nouvelle période de 1 an, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels à clôturer au 31 décembre 2020.

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, que le mandat de Monsieur Frank Peeters ne sera pas rémunéré

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire dd 2/07/2020

1. L'assemblée accepte la démission de monsieur Frank Peeters comme administrateur de la société et ce à partir du 1er juillet 2020.

2. L'assemblée décide, à l'unanimité, de nommer la société Medtech Group Srl, avec siège social à 1210 Saint-Josse-Ten-Noode, Rue Scailquin 60 Bte 178 (numéro d'entreprises 0716.909.380) représenté par Monsieur Redouane Bennani comme administrateur et ce à partir du 1er juillet 2020. Son mandat vient à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2025

Son mandat est non rémunéré.

Il accepte

3. L'assemblée décide à l'unanimité que le mandat de l'administrateur Medtech SA représenté par Monsieur Said Rkaibi vient à expiration lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2025.

4. L'assemblée décide à l'unanimité que Monsieur Redouane Bennani est considéré comme représentant permanent de la société et ce à partir du 1er juillet 2020

5. L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Hicham Kharbouch, résidant à 1700 Dilbeek, Tennislaan 10, avec faculté de substitution, aux fins d'entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès du moniteur belge, banque carrefour et toutes autres instances officielles

Hicham Kharbouch
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/10/2020 - Annexes du Moniteur belge